

es actions menées dans les trois Maisons de quartier de Villiers-le-Bel s'adressent à tous les habitants de la ville. Que vous soyez usagers, bénévoles, associatifs, partenaires institutionnels ou professionnels de la maison de quartier, vous participez à la réalisation du projet social 2017-2021. Les Maisons de quartier ont besoin de la participation de tous pour fonctionner. Favoriser votre implication, les rencontres et les projets entre différentes générations, origines et cultures sont leurs raisons d'être...

Sommaire

TEMPS FORTS

PETITE ENFANCE

ENFANCE

JEUNESSE

FAMILLES - LUDOTHÈQUE

ACCÈS AU DROIT

ASSOCIATIONS

DÉVELOPPEMENT LOCAL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

р3

4מ

p5 à p6

p7 à p9

p10 à p11

p12

p13

p14

p15



TEMPS FORTS



a Maison de quartier Camille Claudel organise tout au long de l'année des évènements festifs ouverts à tous les habitants. Elle participe aussi à des projets menés sur l'ensemble de la ville, des moments fédérateurs pour l'ensemble des Beauvillésois. Ces évènements sont organisés plusieurs fois par trimestre.*

- SEPTEMBRE : Forum des Associations à l'Espace Marcel Pagnol
- DECEMBRE : Noël Solidaire
- · JANVIER : Un moment convivial de bonne année
- MARS : Journée Internationale du droit des femmes
- JUIN: Fête de lancement de l'été
 Restitution du CLAS Collège
 Inscriptions aux vacances d'été (prévues le samedi 20)
 Fête de la Ville (prévue le samedi 27)
- JUILLET : Les quartiers d'été et la base de loisirs
- * Programme indicatif susceptible d'être modifié pendant l'année

D'autres temps conviviaux sont organisés pendant l'année avec votre participation (animations familiales, tout public, repas partagés, quartiers d'été...)

N'hésitez pas à vous renseigner et à faire vos propositions à l'accueil de la maison de quartier Camille Claudel, 32 bis avenue du 8 Mai 1945 ou par mail mdqclaudel@ville-villiers-le-bel.fr

Famille avec enfants de O à 4 ans

PETITE ENFANCE



Gratuits, sans inscriptions et anonymes, les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sont des lieux de vie, d'échange et de jeux où les familles sont accueillies chaleureusement au rythme de chacun. Les différents espaces permettent aux familles de découvrir de nouveaux jeux.

L'ÉQUIPE

Elle est constituée de 5 accueillants formés.

• LA RITOURNELLE:

Vendredi de 9h à 11h30

1. rue Jean Bullant 95400 Villiers-le-Bel - Tél : 01 39 93 22 60

• À PETIT PAS :

Lundi 14h à 16h30 et jeudi de 9h à 11h30

3, place des 9 Arpents 95400 Villiers-le-Bel - Tél : 01 39 92 25 73

• FA MILA:

Mardi et vendredi de 14h à 16h30

Gymnase Jean Jaurès, avenue Alexis Varagne 95400 Villiers-le-Bel.

Tél : 01 39 85 11 58

Service municipal Petite Enfance:

Maison des services, 32 bis avenue Alexis Varagne

Tél: 01 34 29 28 69

inscriptionspetiteenfance@ville-villiers-le-bel.fr

Relais Assistantes Maternelles Am Stram Gram

7 rue Averroès quartier Derrière-Les-Murs (entrée par le 3, place des Neuf Arpents) Tél : 01 34 19 43 14 (N'hésitez pas à laisser un

message sur le répondeur) ram@ville-villiers-le-bel.fr

PMI: Place de l'Ecole - Tél: 01 34 33 82 60

Autres contacts utiles

ENFANCE



L'accueil de loisirs de la Maison de quartier Camille Claudel est aussi un lieu de socialisation et de découverte où chaque enfant bénéficie d'un accueil de qualité et participe à des projets tout au long de l'année.

Les inscriptions administratives se font à la Maison des services auprès de la direction de la Réussite Educative et de la Jeunesse, 32 bis avenue Alexis Varagne.

Coût et horaires

- Le coût est calculé en fonction du quotient familial.
- **Horaires :** les mercredis en période scolaire de 13h30 à 18h30 et pendant les vacances du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Informations pratiques

La réservation pour les périodes de vacances se fait lors des inscriptions qui seront organisées aux dates suivantes :

- Vacances de février : le mercredi 5 février 2020
- Vacances de Printemps : le mercredi 25 mars 2020.



Autre contact utile **Accueil de loisirs Ville :** Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Direction de la Réussite Educative et de la Jeunesse, 32 bis avenue Alexis Varagne. Tél : 01 34 29 28 69

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'accompagnement à la scolarité élémentaire, c'est un ensemble d'actions visant à offrir aux côtés des établissements scolaires, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole.

L'accueil se déroule à la maison de quartier Camille Claudel.

Le CLAS Enfance, c'est 4 jours par semaine en période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Coût et horaires

- Le coût de l'inscription trimestrielle : 3,20 €
- **Le CLAS** se tient 4 soirs par semaine de 16h30-18h30 (susceptible de modifications)
- · Thématique de l'année ou activité spécifique organisée :

Informations pratiques

Les pré-inscriptions sont organisées lors du Forum des associations. L'inscription se fait par trimestre.

Programme de Réussite Educative :

1, place de l'École (proche Groupe Scolaire Emile Zola) ou par téléphone au 01 34 29 55 78. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h.



JEUNESSE

La Maison de Quartier,

un lieu d'accompagnement de la jeunesse

La Maison de quartier Camille Claudel accompagne les jeunes de 11 à 25 ans dans plusieurs domaines : loisirs, scolarité, projets, vacances, insertion sociale et professionnelle.

L'ÉQUIPE

Elle est composée de deux animateurs socioculturels, l'un référent des 11-15 ans et l'autre des 16-25 ans.

AUTOUR DU COLLÈGE



L'accompagnement à la scolarité Collège (CLAS) est un contrat passé entre des élèves qui ont besoin de soutien scolaire, leurs parents et la Maison de quartier. Les animateurs et les intervenants transmettent aux élèves des méthodes de travail et les aident à avoir confiance en leur avenir.

Cette démarche est accompagnée d'activités d'initiation à différentes techniques d'expression (théâtre, vidéo, danse, peinture...).

Coût et horaires

- Le coût de l'inscription trimestrielle : 3,20 €
- Le CLAS est organisé 3 soirs par semaine : le mardi, le jeudi et le vendredi de 17h30 à 19h30.

<u>Informations pratiques</u>

Les pré-inscriptions sont organisées lors du forum des associations. Le CLAS se déroule du 1^{er} octobre 2019 au 26 juin 2020.

Les places sont limitées.

Inscriptions obligatoires pour au moins deux jours dans la semaine.

AUTOUR DES LOISIRS ET DU PROJET

11 > 15 ans

Pour les jeunes de 11 à 15 ans, la Maison de quartier propose un accueil le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 18h (horaires variables).

Temps de rencontre et d'animation pour les jeunes, l'accueil 11-15 est aussi un moment d'organisation de projet (stage de danse, ateliers, chantiers...).

Informations pratiques

Activité, coût et horaires variables en fonction des projets. Renseignement à la Maison de quartier sur le temps de l'accueil loisirs du mercredi après-midi.

16 > 25 ans AUTOUR DE L'INSERTION ET DE LA CITOYENNETÉ

Vous avez entre 16 et 25 ans ? La Maison de quartier vous accompagne dans vos projets liés à la citoyenneté, à l'emploi, la formation. Cet accompagnement se fait en partenariat avec les structures de proximité.

- **Permanence sur RDV** le mercredi de 15h à 18h, le vendredi de 10h à 12h et 16h à 18h, et le samedi de 14h à 17h
- Informations collectives dans différents domaines (présentation d'organisme de formation, infos prévention, actions à la demande du public...) : une fois par trimestre.

LES SÉJOURS

Ils sont organisés en fonction des projets collectifs menés pendant l'année avec les jeunes.

LES VACANCES



Une programmation vacances est proposée pour chacune des périodes et des tranches d'âges. Des stages créatifs, des sorties en lle-de-France, etc.

- Coût et horaire : en fonction de la programmation.
- Informations pratiques : la remise de la fiche sanitaire et de la copie du carnet de santé par un parent pour l'année en cours est obligatoire.
- **Débats, évènements :** pour participer à la programmation vacances les jeunes doivent participer à un débat, un évènement sur un sujet de société organisé par la Maison de quartier.

LES DATES D'INSCRIPTIONS

PRINTEMPS du 4 au 19 avril	Mercredi 25 mars 2020
ETE à partir du 4 juillet	Samedi 20 juin 2020

Point Information Jeunesse:

Point Information Jeunesse : 24 rue de la République ;

Tél.: 01 34 29 28 91 pij@ville-villiers-le-bel.fr

Mission Locale:

103 Avenue Pierre Semard, 95400 Villiers-le-Bel;

Tél.: 01 34 19 25 00

Imaj:

6 avenue du 8 Mai 1945 ; Tél. : 01 34 29 77 84

imaj.villierslebel@imaj95.fr

Pôle Emploi:

Pôle emploi Sarcelles 43, avenue Paul-Valéry 95200 Sarcelles





ADULTESFAMILLES

La maison de quartier au cœur de l'accompagnement des familles.

Espace de rencontre, de solidarité et de construction de projets le pôle famille vous accompagne dans vos démarches individuelles et collectives tout au long de l'année. Entre adultes ou avec les enfants, plusieurs supports sont proposés. L'équipe est composée d'une référente famille, travaillant en lien avec un référent ludothèque, une coordinatrice LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) et un travailleur social CAF.

LES ACTIVITÉS ADULTES

> Les ateliers créatifs (couture)

Les mercredis en période scolaire de 10h à 12h. Inscriptions auprès de la référente famille.

> Les ateliers parents-enfants

Inscriptions auprès de la référente famille.

Ils sont organisés pendant l'année selon la demande des familles. L'accueil famille du mercredi après-midi est le moment où vous pouvez faire vos propositions avec les autres membres du groupe. *Programme disponible à l'accueil.*

> L'accueil famille et permanence ANCV et Culture du Cœur

Les mercredis et samedis en période scolaire de 14h à 17h sur RDV.

> Petit déjeuner parents et enfants

Le premier mercredi du mois de 9h à 11h.

• Informations pratiques : Petit déjeuner organisé une fois par mois en période scolaire. Echanges sur le quotidien, partage, accueil de partenaires.... Accueil libre, sans inscription, gratuit.

> Les projets

Le pôle famille est aussi un lieu d'élaboration de projets avec des partenaires sur la parentalité, le cadre de vie, la culture... Renseignements à la Maison de quartier.



LA LUDOTHÈQUE



La ludothèque est un lieu de rencontre aménagé autour du jeu, accessible à tous, enfants et adultes, durant les heures d'ouverture.

Les mercredis et les samedis de 14h à 18h en période scolaire, et suivant le programme de la maison de quartier, durant les vacances*.

Informations pratiques

Nous accueillons : les enfants de moins de 9 ans accompagnés d'un adulte.

Les enfants de plus de 7 ans et les jeunes peuvent être accueillis seuls, après avoir fait remplir une fiche sanitaire par leurs parents.

PENDANT LES VACANCES

A chaque période de vacances scolaires une programmation d'activités et de sorties est proposée par l'équipe.

LES DATES D'INSCRIPTIONS

NT = NI	PS du 4	// ALL 10	1 3 V KIL

Mercredi 25 mars 2020

ÉTÉ à partir du 4 juillet

Samedi 20 juin 2020

Le thème du séjour est choisi en fonction des projets collectifs menés pendant l'année. Renseignements à la maison de quartier.

Maison de Justice et du Droit :

2 rue Pompon - Tél. : 01 34 19 87 52

mjd-villiers-le-bel@justice.fr

Pôle Emploi : Pôle emploi Sarcelles 43, avenue Paul-Valéry 95200 Sarcelles

CAF: 43 rue Marius Delpech, 95200 Sarcelles

Espace Emploi Villiers-le-Bel: Maison de quartier Boris Vian.

4 rue Scribe - Tél : 01 30 11 22 40

Service social départemental : 34 avenue Pierre Sémard

95400 Arnouville - Tél.: 01 34 33 59 70



ACCÈS AU DROIT

ÉCRIVAIN PUBLIC

En alternance dans les 3 maisons de quartier

- Lundi de 10h30 à 12h30 et de 16h à 18h30
- Mardi de 15h30 à 17h
- Mercredi de 14h à 17h
- Jeudi de 10h30 à 12h30
- Vendredi de 10h30 à 11h30

Pendant les vacances :

- Lundi de 10h30 à 12h et de 16h à 18h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Jeudi de 9h30 à 12h30

Informations pratiques

Accès prioritaire aux Beauvillésois : aide à la rédaction de courriers et de documents administratifs. Sur rendez-vous par téléphone ou à l'accueil de la Maison de quartier.

COURS DE FRANÇAIS

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 18h45 à 20h45.

Informations pratiques

Cours d'alphabétisation (ASL), réservation directement auprès de l'intervenante. Préinscription à l'accueil de la maison de quartier. Gratuit pour les Beauvillésois.

ADIL 95 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)

Les trois premiers jeudis du mois de 9h30 à 12h.

Informations pratiques

Informations et conseils juridiques concernant le logement. Sans rendez-vous.

AUTRES

La Maison de quartier accueille aussi les permanences d'autres partenaires (CAF, Service Départemental...) pendant l'année, renseignement à l'accueil.



ASSOCIATIONS

Une structure intégrée dans son territoire

La maison de quartier accompagne les associations de la Ville dans la réalisation de leurs actions en les accueillants dans ses locaux et par un soutien technique dans leur projet.

Actions d'avenir

Alpha, insertion sociale et accompagnement administratives

• AGV

Gymnastique douce

· AIA

Action socioculturelle, cours d'anglais et danse

Association Famille 95

- Soutien scolaire, accompagnement des parents et cours de langues
- Barbouille

Atelier peinture

· Club des Anciens

Gymnastique douce, thé dansant

Conceptuel

Remise en forme et cross-fit

Credo

Renfort en mathématiques

Cristaux de Sel

Echange de biens et de services, collecte de pom-potes

DK Bel

Création chorégraphique

Double Dutch

Activité sportive de saut à la corde

Les poulains

Danse moderne jazz

• Mv BE

Activité de bien-être

• Patch & Co

Activité créative

La Maison de quartier est aussi un lieu de domiciliation pour les associations. Possibilité d'y avoir une boite aux lettres.

Autre contact utile

Service Vie Associative:

Maison des services, 32 bis avenue Alexis Varagne

Tél.: 01 34 29 29 25

associations@ville-villiers-le-bel.fr

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La Maison de quartier est un acteur du développement local. Nous accueillons dans nos locaux des permanences d'accompagnement des associations, les instances de démocratie participative et organisons des rencontres avec tous les partenaires du quartier.



PERMANENCE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Nous accueillons dans nos locaux les permanences du Chargé de développement local. Ces permanences sont ouvertes à tous les habitants ainsi que toutes les associations souhaitant monter un projet pour le quartier. Plus largement, chacun peut également venir partager sur la vie du quartier afin d'aider les services de la ville à agir au plus près des attentes de la population.

Informations pratiques

Tous les mardis de 15h à 19h en période scolaire.

Accueil et conseils auprès des associations et acteurs du quartier. Aide au montage de projet (financements, ingénierie de projet,...). Avec ou sans rendez-vous auprès du chargé de développement : 07.72.30.63.42

CONSEILS DE QUARTIER

Le service développement local organise au sein de la structure les Conseils de quartier à raison d'une fois par trimestre. Cette instance de rencontre permet d'échanger directement avec nos élus et services de la ville.

Informations pratiques

Des idées de points intéressant à proposer ? Un comité de pilotage composé d'habitants décide de l'ordre du jour. Pour plus d'informations, contactez le chargé de développement local.

COORDINATION TERRITORIALE

Tous les deux mois.

Informations pratiques

Rencontre des acteurs du territoire (associations, ville, écoles,..) afin d'échanger sur l'évolution du quartier et proposer des actions communes. Renseignement à l'accueil de la Maison de quartier ou auprès du Chargé de développement local.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TARIFS

PROJET	PUBLIC	TARIF	
Séjours	Tout public	35% du coût des achats de prestations	
Sorties	Tout public	35% du coût des achats de prestations	
Atelier au trimestre	Tout public	20,00 €	
Stage en 3 séances	Tout public	3,00 €	
Stage en 4 séances	Tout public	4,00 €	
Stage en 5 séances	Tout public	5,00 €	
Sortie mer avec transport	Tout public	6,00 €	
Famille, sortie base de loisirs avec transport	Famille	4,00 €	
Jeunesse, sortie base de loisirs avec transport et activités	Jeunesse	4,00 €	
Sortie parc d'attraction avec transport	Tout public	10,00 €	
Billetterie	Tout public	Tarif identique à la sortie en groupe	
Autres sorties	Tout public	35% du coût des achats de prestations	
Le Pass Loisirs	11-16 ans	3,00 €	
CLAS	Elémentaire collège	3,20€	

La Maison de quartier applique les tarifs votés par le Conseil Municipal, ils sont donc susceptibles de modifications pendant l'année après le vote.

RÉGLEMENTS

Pendant les activités :

La Maison de quartier est un lieu d'écoute et d'accueil. Pour chacune de ses activités, les animateurs proposent un règlement de fonctionnement afin de favoriser le respect de tous et dans un souci de sécurité.

Pour les inscriptions vacances :

- Toute personne n'étant plus sur les lieux au moment de l'annonce de son numéro ne pourra pas s'inscrire.
- Le paiement aux activités se fait uniquement le jour de l'inscription.
- Inscription par la personne concernée par la sortie.
- L'inscription est confirmée lors du paiement, possibilité de paiement par chèque ou espèce.



Séjour famille 2019

Sejour famille dans le sud ouest





Séjour jeunesse

EN IMAGES

Après-midi au jardin Utrillo

Visite de la Cité de l'Océan



MAISON DE QUARTIER Camille CLAUDEL

NOTES



MAISON DE QUARTIER Camille CLAUDEL

Adresse: 32 bis, avenue du 8 mai 1945, 95400 Villiers-le-Bel

Téléphone: 01 34 90 00 10

Adresse email: mdqclaudel@ville-villiers-le-bel.fr

Transport le plus proche : bus 268, arrêts Puits-la-Marlière ou

place Berlioz.

• Horaires d'ouverture en période scolaire

Lundi: 9h-12h30 et 13h30-19h

Mardi : fermé le matin et 13h30-20h Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-19h Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-20h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-20h Samedi: 9h-12h30 et 13h30-18h

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 9h-12h30 et 13h30-18h30

• Fermeture annuelle de la structure

Du 3 août au 4 septembre 2020 (inclus)

Toutes les informations relatives à votre Maison de quartier sur www.ville-villiers-le-bel.fr







